

Compte–rendu de la séance plénière du mardi 20 juin 2006 Ecole primaire – 1, rue Pihet

Président de séance : Jean-Marie Barrault, adjoint au maire du 11^{ème} arrondissement chargé des conseils de quartier.

Animateur : Louis Aumont, secrétaire du bureau du Conseil de quartier.

Elus :

Maité Errecart, Jean-Marie Barrault et Hervé Morel adjoints au Maire du XI^{ème} arrondissement chargés des Conseils de Quartier
Danielle Hoffmann-Rispal, Députée de la 6^{ème} circonscription de Paris

Conseillers de quartier (titulaires et suppléants) :

Louis Aumont, Pascal Buguet, Arlette Forte, Marie-Antoinette Mouchette, Thérèse Tranchessec-Charvin, Sheila Steuermann, Jean Tarade, Michel Zug, Marc Claramunt, Danielle Guillier, Lakhdar Bentlili, Emmanuel Chansou, Henri Cuchet, Catherine Habib, Philippe Lapôtre, Francis Duran-Franzini, Ahmed Mdaghri, Françoise Ourliac-Vieux.

Conseillers Excusés :

Florence Jamay, Muriel Charbonnier, Hélène Alesandrini, Jacques Pailhes, Jérémie Nestel.

Pas d'intervenant extérieur.

ORDRE DU JOUR

- I. Accueil et présentation des membres du Conseil de Quartier**
- II. Rapport succinct de l'activité du Conseil**
- III. Budget**
- IV. Animation de quatre groupes de réflexion**
 - Développement Economie – Animation
 - Solidarité Exclusion
 - Déplacement - Journal de Quartier *Voltaire Lenoir*

- Embellissement - Espaces verts

V. Questions diverses

I. Accueil et présentation des membres du Conseil de Quartier

Monsieur Louis Aumont, secrétaire du bureau du Conseil de quartier, ouvre la séance en présentant le dispositif en quatre tables de discussions « à thèmes » de la soirée et en remerciant la cellule des conseils de quartier de la Mairie du 11^{ème} arrondissement pour le travail de préparation effectué pour cette plénière. Il présente les quatre thèmes de discussion de la plénière : développement économique-animation, embellissement-espace verts avec le problème de la malpropreté, déplacements et journal Voltaire-Lenoir, solidarité-exclusion. Les discussions doivent durer une heure. Il explique que la séance sera suivie d'un bilan très succinct mais que la synthèse de ses discussions sera faite par écrit à tous les présents.

Les conseillers de quartier sont théoriquement une trentaine. Le bureau est composé de Louis Aumont, secrétaire, Catherine Habib, Thérèse Tranchessec-Charvin, Emmanuel Chansou, Francis Duran-Franzini, membres animateurs des commissions. Les conseillers de quartier sont invités à se présenter au micro :

- Michel Zug, à la commission animation depuis deux ans
- Philippe Lapotre, conseiller depuis trois ans
- Françoise Ourliac-Vieux, tirée au sort comme conseillère en novembre 2005
- Emmanuel Chansou, conseiller depuis deux ans, 41 ans
- Marie-Antoinette Mouchette
- Sheila Steuermann, à la commission embellissement depuis deux ans
- Marc Claramunt, nouveau conseiller habitant impasse Truillot
- Arlette Forte, nouvellement désignée et ancienne conseillère de Belleville/Saint-Maur
- Danièle Guillet, tirée au sort en novembre 2005, commission solidarité-exclusion
- Francis Duran-Franzini, commission déplacements et PLU
- Henri Cuchet , conseiller depuis quatre ans, habitant du 11^{ème} depuis 40 ans et ancien conseiller d'arrondissement de 1983 à 1995.
- Jean Tarade, conseiller depuis deux ans, habitant rue de l'Asile Popincourt
- Pascal Buguet

II. Rapport succinct de l'activité du Conseil

M.Aumont présente le rapport des activités des commissions :

M.Aumont explique que la **commission Propreté** dont il fait partie a travaillé durant trois mois à une exposition de photos dans le cadre de la semaine de la propreté, photos dont certaines sont affichées dans le préau où se déroule la plénière. Les enfants de l'école du 1 rue Pihet ont participé à la campagne avec des dessins et ceux de l'école du 109 avenue Parmentier par des commentaires écrits de photos. L'association « Action collégiens » a pris des photos et les a commentées.

La commission Animation a travaillé sur la réalisation d'une maison de quartier ouverte à tout le monde, conviviale. Le journal de quartier Voltaire-Lenoir a redémarré après un an d'interruption et l'équipe vient de sortir le numéro 5, tiré à 8000 exemplaires. M. Aumont invite les participants à la plénière à les distribuer dans le quartier.

La commission déplacements-PLU s'est mise en place mais le départ de son responsable M.Hosking pour l'étranger, pour raisons professionnelles, a ralenti ses travaux.

La commission solidarité-exclusion a eu une activité importante mais l'indisposition de sa responsable Florence Jamay a pesé sur ses travaux. Néanmoins une réunion inter-conseils de quartiers s'est tenue sur ce thème et les participants essaient de monter une cuisine sociale qui serait une première sur le quartier.

III. Budget et vœux

M.Aumont présente le **budget du conseil de quartier** : 3300 euros de fonctionnement et 8200 euros d'investissement par an.

Un budget prévisionnel de fonctionnement est proposé aux conseillers sur l'état budgétaire distribué aux participants. Il prévoit 1400 euros pour le poste Animation et fêtes, 1800 euros pour la Communication, 75 euros pour la documentation et 25 euros de dépenses diverses. Deux banderoles ont déjà été acquises pour une somme de 230 euros. En investissement, une dépense de 1000 euros est prévue pour l'achat de jardinières en commun avec la régie de quartier Fontaine-au-Roi et le conseil de quartier Belleville/Saint-Maur. Les lieux retenus pour ces installations de jardinières sont Ternaux, la Fontaine-au-Roi et un emplacement sur le quartier Belleville/Saint-Maur.

Il y a en tout 30 000 euros de budget d'investissement disponibles, les crédits non consommés des années antérieures ayant été reportés. M.Aumont invite les conseillers à proposer des projets.

Le budget 2006 est voté à l'unanimité par les conseillers.

M.Aumont présente deux **vœux** aux conseillers : le premier concerne la situation des personnes sans domicile fixe (SDF), le second la création d'une cuisine sociale.

Le premier vœu est motivé par le mécontentement des riverains du boulevard Richard-Lenoir et de la rue Alphonse Baudin qui subissent un campement de tentes

de SDF sur la voie publique. Ces derniers utilisent les espaces verts comme sanitaires et le coin des écoles. Des pétitions de parents d'élèves de la rue Baudin et de riverains côté Jules Ferry illustrent ce mécontentement. M.Aumont rappelle que le conseil de quartier a déjà voté des vœux sur ce sujet qui ont été repris par la mairie d'arrondissement et présentés au Conseil de Paris (accueil de jour). Il lit le vœu proposé (annexe 1) et précise qu'il ne s'agit pas d'expulser les SDF mais de trouver une solution humaine au problème.

Le vœu est adopté après discussion.

Une habitante du quartier concerné exprime son hostilité à une solution d'exclusion ou d'expulsion des gens qui vivent dans les tentes. Les tentes sont un moindre mal : il n'est pas bon de pérenniser cette situation mais ces personnes existent et elle ne voit pas bien la relation faite dans le vœu entre le mécontentement des riverains et la priorité donnée à des équipements tels que les crèches ou les gymnases. Elle aurait préféré un second point sur le logement des exclus. Elle ne s'associe pas à ce vœu mais estime qu'il lui manque peut-être des éléments.

Louis Aumont explique que le mécontentement des riverains se manifeste dans un secteur qui va du métro Richard-Lenoir jusqu'à la rue Jules Ferry, les écluses. Le rapport entre les deux parties du vœu est l'exclusion des enfants des squares et une atteinte à la moralité, du fait de la présence des SDF qui font leurs besoins naturels en public. Il y a dans la rue Baudin une crèche, un gymnase et trois écoles. La rue est très sale.

Thérese Tranchessec-Charvin conseillère, précise qu'on trouve des excréments humains et des débris de verre devant les écoles et qu'il y a des bagarres entre parents d'élèves et SDF.

Louis Aumont dit qu'il est possible de reporter le vote de ce vœu et que chacun peut s'exprimer sur le sujet des SDF à la table solidarité-exclusion. Il ne faut pas exclure les SDF sans leur avoir trouvé de solution humaine.

Henri Cuchet rappelle que la question est abordée depuis trois ans dans toutes les plénières du conseil de quartier mais pense que le vœu proposé n'est pas une solution. Il y a incompatibilité entre les riverains, les écoles et les SDF du Samu social. Les SDF ont été mis là à titre provisoire en attendant qu'on trouve un immeuble définitif et adapté pour eux. L'immeuble ne les accueille que la nuit, la journée ils sont obligés d'aller dans les squares. Le vœu constate une situation, mais la solution est le déplacement des SDF dans un lieu plus adapté. La construction du jardin de l'impasse Truillot est conditionné par ce déplacement et on pourrait imaginer un immeuble avec un bout de jardin pour eux à cet endroit. Le vœu ne propose aucune solution et on ne connaît pas son cheminement.

Pascal Buguet explique à l'intention de l'habitante que le conseil de quartier a vu satisfaite sa demande d'ouverture de vespasiennes publiques gratuites à l'usage des SDF. La mairie a ouvert plusieurs lieux de ce type dans le quartier. La démarche est d'améliorer la qualité de vie des riverains et des SDF. Il y a aussi une demande pour

l'ouverture d'un espace insertion- solidarité, dont parlait M.Cuchet, pour pallier le manque de structure de jour. Le sens du vœu, qui n'est peut-être pas clair pour ceux qui ne connaissent pas l'histoire du conseil, est de faire avancer un projet qui résoudrait les problèmes de voisinage. Le centre de jour Yves Garrel n'est pas à l'origine des problèmes boulevard Richard-Lenoir. Les SDF se logent où ils peuvent, là où c'est le moins désagréable. Une enquête montre que sur les 108 personnes accueillies à Yves Garrel chaque nuit, seule une dizaine reste sur place le jour. Le problème provient du fait que le boulevard Richard-Lenoir est une voie jardinée, une coulée verte où ces SDF viennent. Yves Garrel sera déplacé un jour mais il faut un centre d'accueil de jour avec activités de réinsertion pour résoudre le problème.

Louis Aumont ajoute que le vœu ne tente pas de donner pas une solution au problème, le conseil n'ayant pas la solution. Mais il faut au moins essayer de résoudre certains problèmes pour cohabiter. Les SDF ne se servent pas des sanisettes gratuites. M. Aumont informe qu'une pétition circulera à la fin de la séance et que chacun est libre de la signer ou non.

M.Stéphane Amour, habitant du quartier, propose une re-formulation du vœu, au vu de ce qui vient d'être dit: « Considérant l'absence d'accueil de jour pour les SDF et leur appropriation des espaces publics comme les squares et abords d'écoles et de gymnases
Le Conseil de quartier République / Saint Ambroise, [...] demande... ».

Louis Aumont présente le deuxième vœu qui concerne la restauration des SDF. La commission solidarité-exclusion et d'autres membres du conseil ont imaginé une structure d'accueil provisoire fonctionnant avec les habitants des alentours. Il s'agit d'une cuisine sociale avec une table et un abri pour manger. M.Aumont lit le vœu (annexe 2).

(Le vœu semble recueillir l'approbation de la majorité des conseillers de quartier).

Louis Aumont : précise que cette cuisine sociale vise aussi à accueillir des gens qui seraient non pas dans la rue mais en difficulté, et risqueraient de se retrouver dans la rue.

Habitante : toute la table demande si vous allez vraiment offrir un repas de façon hebdomadaire ?

Louis Aumont précise que le projet n'en est qu'à ses débuts. Tout est à mettre en œuvre, à créer, il faut faire appel à toutes les bonnes volontés. Mieux vaut partir petit et grandir ensuite, quand on aura cet accueil de jour que j'espère.

Thérèse Tranchessec-Charvin précise que le conseil essaye de travailler avec Médecins du Monde, la Croix-Rouge, le SAMU social afin que tout s'imbrique : accueil de jour et repas servis. Elle admet que c'est utopiste, mais que l'utopie fait avancer les choses. Ce vœu est pour les SDF et les habitants, il ne faut pas que se créent des barrières. Des SDF ont été brûlés dans certains quartiers à Paris, il ne faut pas que ces choses se produisent dans le 11^{ème}. La commission solidarité-exclusion veut

regrouper habitants et personnes compétentes pour l'aider à travailler sur ces deux projets. Charge aux professionnels (pompiers, MDM) de dire aux conseillers s'ils font des erreurs. Elle propose aux gens intéressés de venir à la table exclusion. Elle pense qu'il est anormal que des gens mangent aux pieds des camions sans tables ni chaises. Les politiques et les habitants doivent s'impliquer pour que le 11^{ème} soit un phare pour tout Paris et que les relations habitants-SDF changent.

Louis Aumont rappelle que ce sujet pourra être abordé dans les discussions aux tables, en particulier la table solidarité. Il explique qu'il y a de graves problèmes d'expulsion d'enfants sans papiers dans les écoles et que les gens doivent être attentifs. Il y a un cas aujourd'hui à l'école du 109 avenue Parmentier et un autre se posera à la fin de l'année à l'école du 1 rue Pihet. Une pétition est présentée aux participants pour réagir contre cette situation.

Mme Hoffmann-Rispal, députée de la 6^{ème} circonscription de Paris, explique que la mobilisation des parents d'élèves du 111 avenue Parmentier a permis la régularisation d'une famille de quatre enfants scolarisés dans cet établissement. Il se crée spontanément dans beaucoup d'écoles des comités de soutien, comme au 293 rue des Pyrénées. Ce qui a marché est la mobilisation citoyenne des parents d'élèves aidés et relayés par les élus, qui écrivent. Quand les enfants sont scolarisés et qu'on est obligés de les cacher, cela rappelle de très mauvais souvenirs. La situation est grave et le ministre de l'intérieur a sagement décidé de régulariser 720 familles, ce qui n'est qu'un petit pourcentage des familles concernées. « Leurs enfants sont des amis de nos enfants : quand ils sont expulsés du jour au lendemain c'est un traumatisme pour vos enfants. Nous avons fêté la régularisation de la famille Diabaté au 111 avenue Parmentier : cela a été rendu possible car tout le monde s'y est investi. On est amené à protéger des enfants souvent nés ici et qui sont contraints de retourner dans un pays où ils n'ont pas d'attaches. On essaie de la faire en saisissant la presse, en accompagnant les familles à la Préfecture. » Venant d'une famille qui a été déportée, Mme Hoffmann-Rispal ne supporte pas de voir des enfants qui sont scolarisés ici être expulsés de ce pays.

M. Hervé Morel informe qu'un certain nombre d'élus (dont lui-même, mme Errecart, mme Hoffmann-Rispal et d'autres) vont parrainer des enfants expulsables à la Mairie du 11^{ème}.

Louis Aumont souhaite que l'on passe au travail par table et invite les conseillers à discuter sur le devenir des conseils de quartier qui pâtissent du manque de personnes actives en leur sein.

IV. Animation de quatre groupes de réflexion

- Développement Economie – Animation
- Solidarité Exclusion
- Déplacement - Journal de Quartier *Voltaire Lenoir*
- Embellissement - Espaces verts

Après la discussion par table, **Louis Aumont** signale qu'une action du Secours catholique en collaboration avec Paris-Ouest et l'Atelier des Arts est en préparation au square Saint-Ambroise : il s'agit de la confection d'une sculpture en pierres sur le thème de l'accueil. Tous les passants sont invités à participer à la réalisation de l'œuvre. Une fois terminée, cette sculpture ornera un de nos squares.

Il informe également l'assistance de la préemption du 6 rue de la Folie-Méricourt par la Ville de Paris. Cette cour est habitée, accueille des associations culturelles et des ateliers de confection sous bail. C'est une opération contre la mono-activité. Il y a litige entre la Ville et les héritiers du propriétaire qui sera tranché devant le tribunal. Puis M.Aumont clôt la séance et invite les participants à un pot convivial dans la cour de l'école.

Compte-rendus des ateliers

1. Atelier Solidarité-Exclusion

Compte-rendu synthétique des débats. Animatrices : Mme Danièle Guillier et Mme Thérèse Tranchessec-Charvin.

Il est fait un bref historique des travaux et objectifs de cette commission qui travaille, depuis le début de cette année, à la mise en place d'une cuisine de quartier et qui présente ce soir un vœu inter-quartier pour la réalisation de cette cuisine. Ce vœu ainsi que les objectifs sont remis à chacun.

M. Ahmed Mdaghri suggère que la commission prenne contact avec les Missionnaires de la Charité qui distribuent quotidiennement des repas au 60 rue de la Folie-Méricourt, face au local des Petits Frères des Pauvres.

Evoquant le projet de cuisine de quartier issu de l'activité de la commission Solidarité-Exclusion, monsieur Hervé Morel décrit sommairement les deux lieux envisagés et précise que c'est avant tout une des missions de l'Etat que de résoudre les problèmes liés aux Sans-Domicile-Fixes et autres personnes en situation de précarité. Il indique qu'une demande de la Mairie du 11^{ème} arrondissement à la ville

de Paris concernant l'achat de locaux au 6 rue Saint-Maur pour en faire un espace-solidarité a été refusée. L'autre lieu envisagé est situé rue Sedaine. Il était prévu d'y transmettre le centre Yves Garel, mais la mairie du 11^{ème} arrondissement a également essuyé un refus. En revanche, le projet d'achat d'un local situé 50 boulevard Richard-Lenoir pourrait aboutir, car sa petite surface biscornue ne permet pas d'y inscrire une grande réalisation (crèche, jardin, ...).

Un autre projet évoqué par M. Morel consisterait à créer un café social en collaboration avec le Comité d'initiative et de consultation d'arrondissement (CICA) à la Mairie du 11^{ème}. Monsieur Alvaro ou Madame Lopez pourraient être consultés à ce sujet.

La prochaine réunion de la commission Solidarité-Exclusion du conseil de quartier République/Saint-Ambroise est prévue pour le 4 juillet 2006 en mairie du 11^{ème} arrondissement. La présence de tous les acteurs concernés par le sujet est prévue : Médecins du Monde, la Croix-Rouge, ...

Dès que le projet de cuisine de quartier de la commission aura été présenté, l'appui des medias devra être recherché afin qu'il obtienne un large soutien et soit favorablement perçu par tout le monde.

Les personnes qui assistaient à ce groupe de travail pour la première fois ont trouvé l'idée de cuisine un peu utopiste, mais ont tous été d'accord néanmoins pour s'investir et apporter leur aide.

Le temps imparti aux débats des ateliers n'a pas permis d'aborder d'autres questions, mais la collation qui a suivi en fin de séance a permis d'obtenir d'autres informations utiles aux projets de la Commission.

2. Atelier Déplacements – journal Voltaire-Lenoir

Compte-rendu synthétique des débats. Animateur : M. Francis Duran-Franzini

Environ six à dix personnes ont participé aux débats de cet atelier.

Beaucoup de questions sur le futur aménagement de la place Léon Blum, notamment sur la manière dont les décisions ont été réalisées.

Question sur le PLU son budget, l'aménagement du Mobilien 96 .

Pour la plupart des personnes qui se trouvaient à la table, il y a beaucoup d'interrogation sur les nuisances dues à la mono-activité de notre quartier et sur les difficultés que cela apporte aux déplacements : trottoirs encombrés, passages protégés non respectés dépôt de détritux sur les trottoirs.

Une personne s'est inquiétée de la disparition des colonnes Morris, demandant qui avait pris cette décision et surtout pourquoi.

Quelques questions également sur la présence très nombreuse de SDF dans notre quartier.

Quelques questions ont été posées sur le mode de fonctionnement du conseil de quartier et les fonctions de ses membres, sur le fait de savoir comment les conseillers peuvent agir pour améliorer les déplacements dans Paris. Beaucoup se plaignaient de la difficulté à circuler en automobile, non seulement dans notre quartier mais dans Paris en général.

3. Atelier Embellissement - Espace Vert

Compte-rendu synthétique des débats. Animateur : M. Emmanuel Chansou.

La discussion a permis de souligner les points suivants :

- le manque d'espaces verts dans le quartier.
- le manque d'entretien ou le faible entretien des espaces verts du boulevard Richard- Lenoir et les disparités d'affectation des personnels chargés de la surveillance des espaces verts.
- la satisfaction des usagers par rapport aux nouveaux jeux pour enfants installés.
- la satisfaction des usagers par rapport à l'éclairage des arbres.
- la demande auprès de la Mairie de faire installer des jeux pour enfants dans la partie des jardins du boulevard Richard-Lenoir située près du Bataclan.
- le souhait que la mairie apporte son aide pour voir aboutir favorablement le projet du jardin partagé de l'impasse Truillot.
- la satisfaction sur les points d'information organisés par le conseil de quartier au marché Popincourt.

Annexe 1

Situation des Sans Domicile Fixe

Voeu proposé en Assemblée Plénière du 20 JUIN 2006

Considérant un mécontentement grandissant de la part des riverains concernant la dégradation du boulevard Richard Lenoir et de ses environs

Considérant que les crèches, écoles, gymnases, squares font partie des objectifs prioritaires dans le Contrat local de propreté signé en décembre 2003 entre la mairie du XIème arrondissement et la Ville de Paris

Le Conseil de quartier République / Saint Ambroise, réuni en sa séance plénière du 20 juin 2006, demande que soient réunis en urgence, tous les services et acteurs concernés (mairie du XIème arrondissement, commissariat, Direction des Parcs Jardins et Espaces Verts, directeurs d'établissement d'équipement scolaires et sportifs, association Médecin du monde, centre Yves Garel, conseils de quartier intéressés) afin d'aboutir à une solution acceptable pour tous.

Annexe 2

Projet d'une cuisine de quartier pour notre arrondissement

Vœu inter quartiers pour la RÉALISATION D'UNE CUISINE DE QUARTIER dans le cadre d'un projet citoyen de réinsertion des personnes sans domicile fixe dans le XIème arrondissement.

Vœu proposé en Assemblée Plénière du 20 juin 2006

- Considérant la volonté citoyenne d'offrir une structure d'insertion aux personnes en grande difficulté sociale et notamment en leur offrant un repas dans un lieu adapté.

- Considérant que cette volonté citoyenne est présente dans 5 conseils de quartier et peut permettre de réaliser communément une structure propre à cette initiative
- Considérant la récente création au sein des Conseils de Quartier d'une Commission Solidarité inter quartiers

Le Conseil de Quartier de République Saint Ambroise émet le vœu, avec les Conseils de Quartiers concernés, que la Mairie du XIème arrondissement soutienne par tous les moyens (financiers, locaux à disposition, communication et autres) le projet de création d'une "CUISINE DE QUARTIER" dont les objectifs seront :

- **D'offrir un repas hebdomadaire aux personnes sans domicile fixe**
- **D'être une structure d'insertion**
- **D'être un lieu d'accueil pour les gens du quartier qu'ils aient un toit ou non**
D'être un espace d'animation, ouvert à tous, et en particulier aux personnes sans domicile fixe